

Architecture & édifices agricoles

Conseil gratuit d'un architecte

exploitants agricoles



Une aide du Conseil général et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie en faveur des exploitants agricoles

L'agriculture, en occupant des espaces ouverts en particulier sur les piémonts, joue un rôle particulièrement important dans le maintien des paysages. Pour fonctionner, cette activité nécessite des bâtiments volumineux qui ont un impact visuel certain. Un travail d'accompagnement est donc nécessaire afin d'assurer une insertion des projets cohérente avec les caractéristiques des sites d'implantation.

Le Conseil général, le CAUE et la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc sont associés pour proposer ce service aux exploitants agricoles qui ont un projet de création, d'extension ou de modernisation d'un bâtiment.

L'expertise gratuite d'un architecte-conseil pour créer ou moderniser vos édifices agricoles

Le conseil de l'architecte-conseil, déclenché par les services de la Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie ou de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, doit s'effectuer le plus en amont possible.

L'architecte-conseil rencontre les agriculteurs sur les sites de leur projet pour les aider dans leurs démarches et favoriser une meilleure insertion de leur construction dans le paysage.

Au travers de ces conseils fonctionnels et techniques, il recherche la solution la plus rationnelle économiquement et une meilleure qualité architecturale de leur édifice (confort, énergie, lumière...). L'architecte-conseil apporte aussi sa connaissance des différentes étapes administratives et sa pratique du chantier.

Modalités d'accès au service de conseil

Ce service de conseil est accessible sur simple appel téléphonique auprès du **Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie** - Benoît Godineau, responsable du pôle Architecture, villes & territoires

Tél. : **04 50 88 21 10** - Courriel : **conseils@caue74.fr**